

Ecole Elémentaire Marc Chagall
2 rue Lacretelle 71000 Mâcon
Tél: 03 85 21 06 42
Mail : 0710413n@ac-dijon.fr

Compte- rendu du conseil d'école du 26 juin 2018

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les délégués de parents d'élèves : Mme LEONARD, Mme MAQUET, Mme MICOIN, Mme RATIE, Mme MARTIN, M. DESSERTENNE .
Madame la déléguée de l'Education Nationale : Madame RISS

Mesdames et Messieurs les enseignantes et enseignants : Mme BACH, Mme DRILLIEN, Mme FOURILLON, Mme GOURDON-ZUCHELLI, Mme HOLL, M. FLIRDEN, Mme RUSTENHOLZ, M. LEROUX

Étaient excusées : Mme BONNIN, Mme RIPERT

Effectifs et prévisions :

L'équipe pédagogique est en partie renouvelée avec :
- le départ de Mme Rustenholz, de Mme Bonnini, de Mme Gourdon -Zucchelli et de Mme Fourillon
- M. Leroux qui reprend son poste
- l'arrivée sur l'école de Mme Torres qui prendra une classe et de Mmes Faure et Lotte qui seront sur des postes de remplaçantes basées sur l'école.

L'effectif de la rentrée sera autour de 138 élèves avec 34 CP, 30 CE1, 27 CE2, 27 CM1, 20 CM2 ce qui ferait une moyenne de 23 élèves par classe sur l'école.
La configuration des classes sera certainement la suivante, elle peut varier avec des nouvelles arrivées.

CP : 23 (M. Flirden) CP/CE1 : 12 +8 (Mme Bach) CE1 : 22 (M. Leroux)
CE2 : 27 (Mme Holl) CM1 : 27 (Mme Drillien) CM2 : 20 (Mme Torres)

Pour les dérogations :

Cette année il y a eu autant de demandes de dérogation pour venir que pour sortir de Marc Chagall au niveau des CP.

Les travaux :

La salle des maîtres a été équipée de placards.
Les deux classes du 1er étage (CM1 et CM2) seront entièrement refaites cet été.

L'équipe pédagogique remercie la Mairie et les services techniques pour ces travaux.

Les travaux " îlot des Minimés" ne débiteront qu'en septembre avec le désamiantage du bâtiment en face de l'école.
Le report de la mise en route des travaux a entraîné l'annulation de la présentation des fouilles prévues avec M. Barthélémy de l'INRAP.

Projets et sorties scolaires

Les classes ont mené à terme les différents projets engagés depuis le début de l'année et qui ont été détaillés au deuxième conseil .

Pour finir l'année:

CP : Ateliers avec les GS et accueil des élèves de grande section mardi 3 juillet.

CP/CE1 et CE1 : la visite du musée de l'école à St Rémy s'est très bien déroulée . Les enseignants remercient les parents qui ont joué le jeu, la très grande majorité des enfants étaient vêtus à la mode 1950 et avait apporté un pique nique traditionnel.

CM1 : finalisation du projet THEA avec des échanges et des représentations à Mâcon et le Creusot (rencontres nationales, bus offert par l'OCCE).

CE2 et CM2 : La sortie à Pont de Vaux s'est bien passée avec des ateliers intéressants sur la calligraphie.

CM2 : course d'orientation avec des sixièmes du collège Bréart.

CE2 et CM2 : Petit-déjeuner partagé avec les parents. Les élèves cuisineront la veille pour pouvoir faire déguster les différentes recettes.

Coopérative

Mme Drillien fait un point sur la coopérative scolaire : les différentes actions menées cette année (photos, tombola, marché de Noël) ont permis de faire des bénéfices importants mais insuffisants au regard des dépenses.

Entrées (participation des parents, vente des photos, marché de Noël, tombola) : 20, 60 euros par élève

Dépenses (Ecole et cinéma, Cave à Musique, Projet Théa, Sorties) : 22,75 euros par élève

L'équipe remercie les parents qui ont participé aux différentes actions que ce soit par leur implication ou par une participation matérielle .

Fournitures scolaires : Présentation d'une liste de fournitures scolaires.

Les informations concernant la rentrée, les fournitures seront mises en ligne sur le site de l'école . Par contre la composition des classes ne sera connue que le jour de la rentrée.

Changement à la rentrée : Modification des rythmes avec le retour aux quatre jours (Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 11h30 et 13h30 16h30).

L'équipe enseignante remercie Mme Ratié et M. Dessertenne, parents délégués pendant de nombreuses années, pour leur implication et leur collaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Holl lève la séance à 19h15.

Mme Holl / Mme Rustenholz.